

Lausanne, Zürich, Lugano, le 11 novembre 2016

## La Californie vote pour une réglementation moderne du cannabis

**La Californie se dote d'une loi avant-gardiste en matière de réglementation du cannabis. Particularité : sa réglementation offre des conditions de culture privilégiées aux petits producteurs, faisant ainsi du «Golden State» le premier Etat à se soucier non seulement du pilier sanitaire/sécuritaire mais également du développement économique et de la justice sociale. Précurseur, l'Etat le plus peuplé du pays pave la route à des bouleversements progressistes qui feront école aux niveaux national et international.**

La nouvelle politique décidée par la Californie montre que le débat aux USA arrive à maturité. Après les premières expériences, c'est une politique plus responsable qui intègre toutes les dimensions de la question qui est adoptée. La proposition 64 (nom donné à cette initiative) garantit un nouvel équilibre, plus ancré dans les communautés et plus responsable. Les petits producteurs sont privilégiés, afin d'éviter les grands monopoles ou les ententes cartellaires, qui pourraient avoir un effet contre-productif. La culture et la vente sont très strictement encadrées afin de protéger un maximum la population. L'Etat se donne ainsi les moyens de renforcer la protection sociale et sanitaire de ses concitoyens ainsi que son développement durable. Trois autres Etats ont par ailleurs assoupli ce 8 novembre leur législation cannabis : le Massachusetts, le Maine et le Nevada. Ils viennent rallonger la liste des Etats ayant légalisé le cannabis (Alaska, Colorado, Oregon, Washington et le District of Columbia).

Au niveau des recettes fiscales, la Californie table sur un milliard de dollars par an (980 millions de francs suisses) après avoir ponctionné une taxe de 15% seulement (25% au Colorado) sur toutes les ventes de cannabis. Cette manne sera vouée dans un fonds spécifique qui financera des projets d'éducation publique, de prévention des jeunes et de traitement liés aux addictions mais également des actions de protection de l'environnement pour les terres concernées. Ce faisant, il lutte contre le marché noir – dont c'est aussi un des bus de la réglementation - mais aussi contre la stigmatisation raciale et la précarisation des personnes issues des communautés noire et latine, encore trop souvent sanctionnées et incarcérées de manière disproportionnée pour consommation de cannabis.

Etat pionnier en matière de répression forcenée des usagers de drogues – chaque année 8'800 personnes sont arrêtées pour des délits liés au cannabis – la Californie retrouve son rôle d'agitateur et animateur de débat. Très semblable à la Suisse en matière de richesses et d'innovations, elle pourrait être un exemple à l'heure où les villes suisses lancent des projets pilotes de consommation de cannabis. Un système de réglementation basée sur le développement durable et la ponction d'une taxe soutiendrait des projets sociaux d'envergure dont les fonds manquent cruellement. Les professionnels des addictions appellent les responsables politiques à s'intéresser à ce modèle, tout comme à celui du Canada, dont la mise en application est prévue pour le printemps 2017. Ces nouveaux modèles, plus aboutis et modernes que les premières expériences, pourraient nourrir les réflexions suisses en la matière.

### Contacts :

F : Jean-Félix Savary, secrétaire général, GREAA, 079 345 73 19

D : Petra Baumberger, Generalsekretärin, Fachverband Sucht, 079 384 66 83

I : Jann Schumacher, presidente, Ticino Addiction, 079 500 74 23